

**Point 23** : Programme Local de l'Habitat 2019-2025 – Bilan 2019 et actions faites en 2020

**Intervention : Marie-Annick BENATRE (Nantes)**

Madame la présidente, chers collègues,

Notre Programme Local de l'Habitat se fixe des objectifs clairs et ambitieux : limiter la périurbanisation, réduire la consommation des espaces naturels et agricoles, développer une ville des courtes distances pour faire de notre Métropole une agglomération où il fait bon vivre en l'inscrivant pleinement dans la transition écologique et énergétique... Ce programme mettait l'accent sur une réponse à la fois qualitative et quantitative aux besoins de tous les habitants et futurs habitants. Son élaboration s'appuyait sur un diagnostic ainsi précisé : « *30426 demandeurs de logements sociaux, un taux SRU non respecté, une démographie dynamique, des besoins nouveaux mais aussi une paupérisation d'un grand nombre d'habitants...* ».

Au regard de ce diagnostic, les élus communistes affirmaient alors que la construction de logements très abordables sur tout le territoire de la métropole était primordial pour y répondre.

L'observatoire de l'habitat de l'agglomération nantaise pour 2019, 2020 ne contredit pas ce diagnostic, il démontre au contraire les tensions sur les marchés locaux de l'habitat, une progression du nombre de demandeurs de logements sociaux passant à 34005.

**Je rajouterais que face à la crise sanitaire, ce n'est plus simplement le droit au logement qui est posé – sujet bien évidemment avivé par la crise -, mais ce à quoi le logement donne droit. La crise amplifie le mal logement, aggrave les situations d'isolement pour les publics fragiles. La crise exige de répondre aux défis d'habiter mieux et concilier densité – nature- intimité !** Alors, oui, nous avons besoin d'innovation en la matière. Il nous faut en effet répondre à tous les besoins démographiques, besoins économiques, besoins sociaux et besoins écologique

Mais nous avons surtout, pour réduire les inégalités qui se creusent et construire l'un des remparts à la précarité ou à la pauvreté, besoin de réaffirmer notre rôle de bâtisseur ; et en premier lieu, construire du logement social et très social.

Les années 2019 et 2020 resteront des années sombres pour la construction de logement social. 500 logements sociaux manquent à l'appel des objectifs en 2019, pire plus de 800 de ces logements font défaut en 2020. Cela fait suite à des années où certes la mise en chantier était plus élevé mais

touchait plus particulièrement le logement abordable et la promotion immobilière qualifiée de très active.

**C'est pourquoi, la construction de 6000 logements neufs par an parmi lesquels 2000 logements sociaux, soit 33% de la production totale, doit être en permanence notre priorité absolue.** Sinon, nous ne parviendrons pas à répondre à des besoins qui vont s'amplifier (Nantes considérée métropole la plus dynamique de France en 2020 par la plateforme regionjob), et à respecter la loi SRU. En 2019, seules Nantes et St Herblain l'ont respecté. Le compte n'y est donc pas !

La conférence intercommunale du logement doit prendre ce sujet à bras le corps et ; à travers le dialogue et la concertation, trouver les moyens de satisfaire dans les années qui viennent, l'ensemble des demandes. C'est essentiellement une exigence de cohésion sociale, d'égalité et une question de volonté politique.

Enfin, et j'en termine le PLH peut être un outil de la relance économique. Les constructions de logements peuvent être un élément de la reprise économique, de la création d'emploi et de recettes fiscales.

Je vous remercie de votre attention.